

Annexe F

Demande de paiement

Programme d'aide financière pour l'installation d'un système de gicleurs dans les résidences privées pour aînés existantes et certifiées

Cette annexe doit être remplie seulement lorsque les travaux sont terminés.

Identification de la résidence	
Nom de la résidence privée pour aînés	Numéro au registre du MSSS
Adresse	Ville/Municipalité
	Code postal

Identification du propriétaire	
Nom	Numéro au registre des entreprises (NEQ)
Adresse	Ville/Municipalité
	Code postal
Téléphone	Courriel

Demande de paiement
Le versement de toute subvention est suspendu tant que le requérant est en défaut de payer toutes sommes dues au gouvernement provincial au titre de ses impôts.

Critères à respecter par le bénéficiaire pour continuer d'être admissible
Dans les 5 ans suivant la fin des travaux, si le bénéficiaire de l'aide financière cesse ses activités comme RPA ou s'il dispose, en tout ou en partie, de ladite installation par vente, bail, don ou autrement, le gouvernement du Québec conserve le droit d'exiger du bénéficiaire le remboursement total ou partiel de cette contribution. Si les activités comme RPA sont maintenues, il n'y aura pas de pénalités. De plus, dans le cas d'une faillite de la RPA dans les 5 ans suivant la fin des travaux, le montant obtenu pour la réalisation des travaux devrait être remboursé au gouvernement à titre de créancier.

Documents obligatoires
Les documents suivants doivent être joints à la demande de paiement à défaut de quoi toute demande incomplète ne sera pas traitée :
<ol style="list-style-type: none">1. Les annexes D et E dûment complétées;2. Les factures au nom du bénéficiaire ainsi que les preuves de paiement (quittance de l'entrepreneur);3. Si applicable, une copie du permis de travaux délivré par la ville ou la municipalité;4. Si applicable, l'énumération (provenance et montants) des sources de financement ou de l'aide financière obtenues ou faisant l'objet d'une demande auprès d'autres ministères ou organismes gouvernementaux incluant les sociétés d'État, et signer une déclaration à cet effet.

Vous devez faire parvenir ce formulaire dûment rempli à l'adresse suivante :
Programme d'aide financière
pour l'installation d'un système de gicleurs
1637, rue Notre-Dame Est
Thetford Mines (Québec) G6G 2V3
ou par courriel : rpa_gicleurs@ssss.gouv.qc.ca

Pour plus d'information :
www.msss.gouv.qc.ca/reseau/rpa-gicleurs
Téléphone : 418 390-1946
Sans frais : 1 844 712-1197
ou rpa_gicleurs@ssss.gouv.qc.ca